

REFUSONS LES EXPULSIONS,

DÉFENDONS

LA BOURSE DU TRAVAIL

D'AUBERVILLIERS !

La Bourse du travail de la ville (maison des syndicats) est menacée de fermeture par la mairie qui l'a assignée au tribunal pour exiger son expulsion. Un procès aura lieu le 28 juin 2024.

RASSEMBLONS-NOUS :

JEUDI 27 JUIN À 18H DEVANT LA

MAIRIE À L'OCCASION DU CONSEIL MUNICIPAL

Une permanence syndicale sera organisée sur place.

VENDREDI 28 JUIN À 9H DEVANT LE

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BOBIGNY

(PROMENADE JEAN ROSTAND)

intersyndicale

